

Questions orales

M. Axworthy: Je crois qu'on peut dire sans se tromper que des dirigeants provinciaux vont rester fidèles à leurs principes et respecter leurs engagements.

LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, le vice-premier ministre est peut-être disposé à répondre à ma question, car les réponses de la ministre sont plutôt évasives.

Dans son discours à l'association d'exportateurs avant-hier, le premier ministre a déclaré qu'il faudrait de nouveaux programmes d'envergure pour protéger les Canadiens qui perdront leur emploi. Hier, le ministre des Finances a déclaré à la Chambre qu'on n'établira pas d'importants programmes d'ajustement, car ceux qui existent sont amplement suffisants. Il a carrément contredit le premier ministre.

Qui parle au nom du gouvernement? Le premier ministre? Le ministre des Finances? Serait-ce que le gouvernement ne sait pas comment s'attaquer à ce problème vital, qu'il ne sait pas vraiment ce qu'il fait?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je pense que ce que le premier ministre a dit lundi et ce que le ministre des Finances a dit hier ne se contredisent pas du tout dans le sens où il existe déjà au Canada ce que nous appelons des mécanismes massifs—pour utiliser le même terme que mon collègue—qui sont appliqués aux mécanismes d'ajustement d'emplois. Quand on parle de 6 milliards de dollars, je pense que c'est relativement sérieux. Le ministre des Finances n'a pas dit que les choses ne pourraient pas changer, mais nous allons commencer. Nous allons commencer par attendre; il n'y pas d'emplois perdus encore, il n'y a pas de décision prise encore de façon définitive. Évidemment, monsieur le Président, mon collègue voudrait que l'on fasse comme les libéraux: créer des programmes avant d'analyser des situations. On va analyser l'Entente, on va la disséquer, et après on créera les programmes nécessaires s'il le faut.

[Traduction]

LES PROGRAMMES DE RECYCLAGE ET D'AJUSTEMENT

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, encore une fois le premier ministre a eu recours à l'exagération et à la tromperie.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Je suis certain que la question du député est importante et qu'il tiendra à retirer le mot «tromperie».

M. Allmand: Monsieur le Président, je suis tout à fait disposé à suivre votre bon conseil.

Lundi, le premier ministre a dit, à peu près en ces termes, que les gouvernements fédéral et provinciaux auraient à établir des programmes d'envergure de recyclage et d'ajustement afin d'amortir les conséquences du libre-échange. Mardi, les premiers ministres ont déclaré qu'ils n'avaient jamais entendu parler d'un programme de ce genre et le ministre des Finances a contredit le premier ministre.

• (1425)

Le gouvernement a déjà réduit de 32 p. 100 les crédits consacrés aux programmes de formation et d'emploi, qui sont passés de 2,2 milliards de dollars en 1984, à 1,6 milliard de dollars, en 1987. Ainsi, où sont donc les programmes d'envergure en question? Le ministre pourrait-il être franc envers les Canadiens et nous préciser le nombre d'emplois qui seront supprimés et ce que le gouvernement entend faire à ce sujet?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, les programmes en question sont la stratégie de Planification de l'emploi et ce que prévoit l'article 39. Il y a également le million d'emplois créés en trois ans, chose que le parti du député n'a jamais été en mesure de faire.

[Français]

LE LIBRE-ÉCHANGE—LES PERTES D'EMPLOIS—LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, lundi, comme conséquence du libre-échange, le premier ministre a promis un programme majeur fédéral-provincial de recyclage. Mardi, il était contredit par les provinces et le ministre des Finances. Monsieur le Président, plusieurs études prédisent entre 100 000 et un million d'emplois perdus. Si le ministre et le gouvernement ne sont pas d'accord sur ces études, quelles sont leurs propres prévisions, des prévisions officielles? Alors, est-ce que le ministre est prêt à admettre qu'il y aura des pertes d'emplois causées par le libre-échange et quels seront les programmes d'ajustement?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je suis en mesure de dire qu'il existe déjà des programmes pour procéder avec les mécanismes d'ajustement d'emplois. Cinq millions de Canadiens par année ont, d'une façon ou d'une autre, changé d'emploi et on a les mécanismes qui nous permettent de relocaliser et d'aider les personnes en conséquence. Maintenant, en ce qui concerne l'Entente Canada-États-Unis, l'évaluation, l'étude des mécanismes compris à l'intérieur de l'Entente, cela va se faire. Il n'y a pas d'emplois qui vont être perdus d'ici le 1^{er} janvier 1989. Il n'y a rien qui va se faire d'ici ce temps-là. Mon ministère, en collaboration avec les autres, va faire un ensemble d'analyses et en fonction des conséquences et des conclusions qui vont être tirées de ces analyses, nous allons prendre les mesures nécessaires. Mais ce qui est différent d'avec les libéraux, on étudie, on applique ensuite. Vous autres, vous appliquez et on ramasse les résultats ensuite!

[Traduction]

L'EXAMEN DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, hier, j'ai posé des questions, afin de déterminer pour quelles raisons le gouvernement était prêt à renoncer à la souveraineté canadienne en ce qui concerne le prix de nos ressources énergétiques et la sécurité d'approvisionnement. Aujourd'hui, je voudrais poser une question au sujet de la perte de souveraineté dans le domaine des investissements.